

# Blättli

infos

Juillet 2016 n°29

Biblisheim  
Dieffenbach-lès-Woerth  
Durrenbach  
Eschbach  
Forstheim  
Froeschwiller  
Goersdorf-Mitschdorf  
Gunstett  
Hégeney  
Kutzenhausen  
Lampertsloch  
Langensoultzbach  
Laubach  
Lembach-Mattstall  
Lobsann  
Merksweiler-Pechelbronn  
Morsbronn-les-Bains  
Niedersteinbach  
Oberdorf-Spachbach  
Obersteinbach  
Preuschkirch  
Walbourg  
Wingen  
Woerth



La communauté de  
communes : territoire  
à énergie positive

DOSSIER :  
LES FINANCES  
2016





Cette année 2016 est une année charnière pour la communauté de communes Sauer-Pechelbronn.

Les différents changements législatifs (Loi NOTRe notamment) ont obligé les élus à se

pencher sur l'avenir de la communauté de communes et à revoir notamment son champ d'action (les nouveaux statuts seront présentés dans un prochain journal intercommunal).

La baisse des dotations et des subventions nous obligent également à gérer au plus juste nos finances. Après plusieurs années de maintien des taux d'imposition, une augmentation de 1% des impôts a été décidée. Ceci garantit une recette supplémentaire de 25 000€. Les élus ainsi que les services de la communauté de communes s'activent également pour trouver de nouveaux financements auprès de l'Etat ou de l'Europe. A ce titre, l'obtention du label Territoire à énergie positive, décernée par le ministère de l'environnement, a permis de faire reconnaître notre politique en matière d'environnement et d'obtenir une première enveloppe de 500 000€ pour financer nos projets. Mme la Ministre Ségolène Royal nous a fait part d'une possibilité d'obtenir une enveloppe complémentaire de plus de 500 000€. Les élus ont validé lors du conseil communautaire du 5 juillet 2016 les projets pouvant être retenus par le Ministère de l'Environnement.

Lors du conseil communautaire du 5 juillet 2016, les élus ont décidé de s'engager dans le déploiement du très débit et de la fibre optique jusqu'à l'habitant. Ce déploiement se fera dans le cadre du schéma d'aménagement numérique de la Région Grand Est et du Conseil départemental du Bas-Rhin. Un numéro du journal intercommunal de cet automne sera consacré à ce projet.

Je vous souhaite d'agréables vacances d'été.

Le président  
Maire de Gunstett  
Jean-Marie HAAS

**Le budget de la communauté de communes est divisé en plusieurs parties : le budget principal qui reprend les dépenses et les recettes générales et 14 budgets annexes qui correspondent à des opérations précises. Les opérations du budget principal sont financées par les impôts locaux alors que celles des budgets annexes sont financées par des recettes propres liées notamment à la vente de terrains ou à la location de locaux.**

**Pour cette année 2016, les dépenses et recettes réelles (tous budgets confondus) s'élèvent à 22,7 millions d'€, dont 12 millions concernent les dépenses et recettes du budget principal et intégrant la couverture des déficits des budgets annexes.**

## Les principales dépenses inscrites au budget 2016

### ECONOMIE

- Requalification de la friche «Star Auto» à Woerth
- Finalisation des travaux du bâtiment d'activités sur le parc économique de la Sauer à Eschbach.
- Finalisation des travaux de la zone d'activités Sud à Woerth (à côté de la zone du Super U)
- Intégration de nouvelles zones dans les compétences intercommunales

### TOURISME

- Lancement de la déclaration d'utilité publique de la zone d'activités de Morsbronn-les-Bains, acquisition de terrains
- Mise en place d'un outil de visite virtuelle à la maison rurale de l'Outre-Forêt
- Réflexion sur la zone touristique à Wingen

### COHESION SOCIALE

- Mise en place, développement et gestion des animations et services enfance-jeunesse : périscolaires, halte-garderie, centres de loisirs, camps, relais parents-assistants-maternels,...
- Création d'une micro-crèche à Lembach

### AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- Finalisation des travaux de réalisation de la résidence seniors et de l'espace commercial à Woerth
- Gestion de la chaufferie L'Ecorce et son réseau de chaleur
- Travaux de mise en accessibilité des bâtiments intercommunaux

### MOBILITE, AMENAGEMENT NUMERIQUE ET SERVICES AUX COMMUNES ET AUX ASSOCIATIONS

- Poursuite des travaux de réalisation des itinéraires cyclables
- Développement de la banque de matériel associative
- Développement du très haut débit

### ENVIRONNEMENT-HABITAT

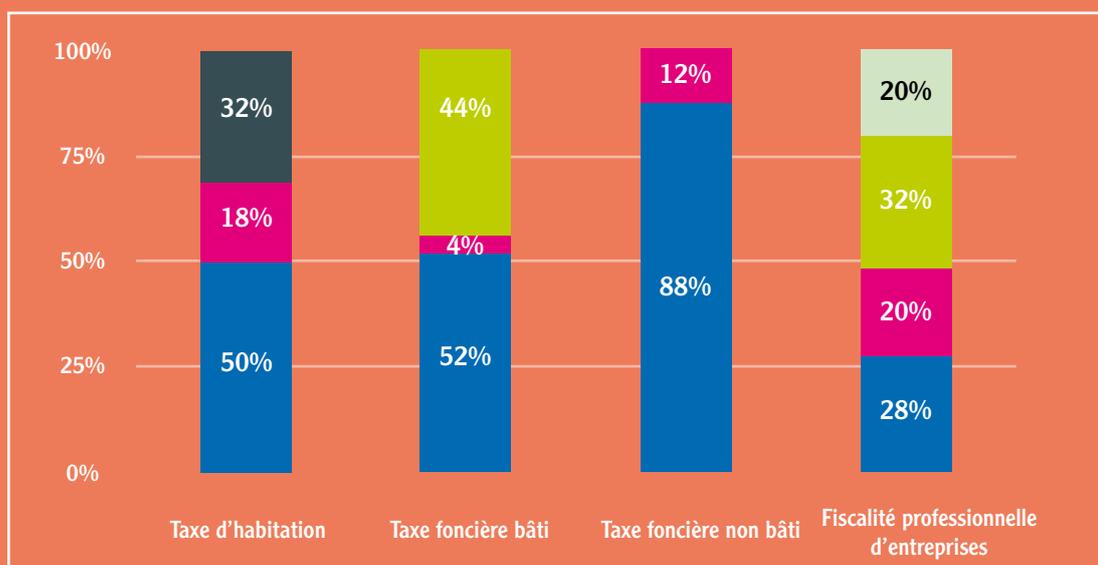
- Poursuite des dispositifs d'aide à la rénovation des logements
- Poursuite des actions en matière de protection et promotion des vergers et des cours d'eau
- Gestion de la facturation des ordures ménagères et mise en place de la redevance incitative

## Les impôts locaux

Après plusieurs années de maintien des taux, les élus ont décidé d'appliquer pour 2016 une légère agrémentation des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière bâti et non bâti) de l'ordre de 1%. Les taux de fiscalité professionnelle des entreprises restent inchangés.

	Taux 2016	Produit 2016
<b>Taxe d'habitation</b>	11,15%	2 068 660€ €
<b>Taxe foncier bâti</b>	1,20%	164 352€ €
<b>Taxe foncier non bâti</b>	7,75%	40 114€ €
<b>Contribution foncière des entreprises</b>	21,14%	780 700€ €
<b>Total</b>		<b>2 876 398€ €</b>

## Comment sont répartis les impôts locaux au sein de notre territoire ?

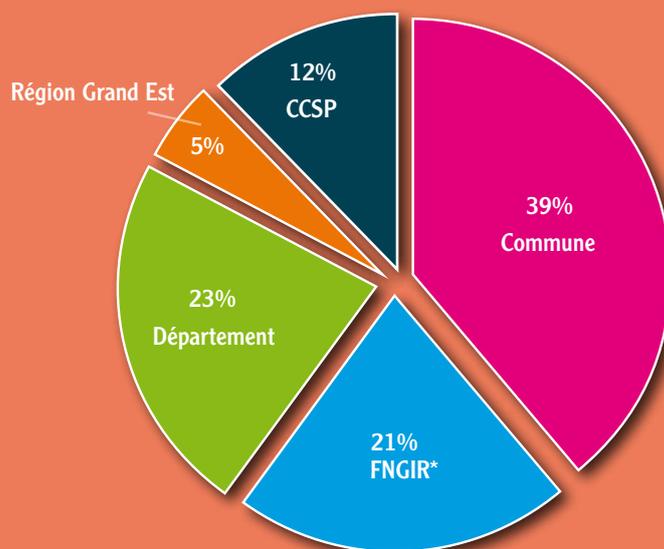


## La redevance ordures ménagères

Pour cette année, le montant de la contribution à verser au SMICTOM du Nord du Bas-Rhin au titre de l'exploitation du service public de collecte et de traitement des ordures ménagères du territoire indiqué par le SMICTOM est de 1 747 981,46€. La redevance 2015 a donc été fixée à 62,55€ pour la part fixe (foyer) et 74,70€ pour la part variable (occupant). Le produit sera de 1 779 500€. Cette année 2015 sera la dernière année où s'appliquera ce mode de calcul. En effet, la loi Grenelle impose aux collectivités la mise en place d'une redevance incitative, basée soit sur le nombre de levées, soit sur la pesée. Les élus travaillent activement sur le sujet afin de trouver un mode de calcul juste et équitable. Le nouveau mode de fonctionnement vous sera présenté dans un numéro spécial.

Taux 2016	Produit 2016
Part fixe : 62,55€	1 900 000€
Part variable (par occupant) : 74,70€	€

## Tous impôts confondus, les collectivités se partagent les recettes comme suit :



\*FNGIR : fonds national de garantie individuelle des ressources. Ce fonds est collecté par la communauté de communes et reversé à l'Etat. Il est reversé à un fonds de péréquation nationale dont les sommes sont redistribuées sur d'autres territoires.

\*\*La CCSP perçoit la totalité de la fiscalité professionnelle pour le territoire. Une répartition est ensuite calculée entre communes et CCSP.

Hors compensation au titre des exonérations de taxes locales.

## ECONOMIE-TOURISME

# LES CHANTIERS EN COURS

## Bâtiment d'activités sur le parc économique de la Sauer à Eschbach



## Zone d'activités Woerth-Sud

## Itinéraires cyclables



Col du Litchhof

RD 27 - Gunstett

Merkwiller-Pechelbronn-Preuschdorf

## Recherche de bénévoles au Musée du Pétrole

L'Association des Amis du Musée du Pétrole se charge de la gestion du musée et de ses collections, dont la Communauté des Communes Sauer-Pechelbronn est propriétaire.

Elle fournit un important travail de pédagogie et d'animation pour étudier, enrichir et faire connaître tout ce qui se rapporte à l'histoire du pétrole et des énergies de la terre en général, en s'attachant plus spécialement à l'histoire du pétrole à Pechelbronn et en Alsace.

Sur la centaine de membres cotisant à l'association, une dizaine est réellement active. En effet, beaucoup de ces membres qui cotisent ont encore eu un lien professionnel ou familial avec Pechelbronn : ils n'habitent plus le secteur et beaucoup ont atteint un âge certain.

Avec une seule employée devant assumer de nombreuses tâches : permanences, guidage, recherches, accueil de scientifiques, formations et aussi des travaux matériels d'entretien, de rénovation... l'équipe n'est plus assez nombreuse pour valoriser ce patrimoine unique.

D'où cet appel aux volontaires :

«Nous avons grandement besoin de bénévoles en renfort, et en particulier d'une personne qui pourrait se charger de la trésorerie».

### Contact :

Musée Français du Pétrole, Merkwiler-Pechelbronn

Tel et fax : 03 88 80 91 08

[musee-du-petrole.com](http://musee-du-petrole.com) / [musee-petrole.webmuseo.com](http://musee-petrole.webmuseo.com)

[musee.petrole@musees-vosges-nord.org](mailto:musee.petrole@musees-vosges-nord.org)

## Permanence Médiation familiale

Une permanence à l'association RESCIF est proposée à la maison des services et des associations. Il s'agit d'une intervention dans laquelle les personnes en conflit travaillent avec le médiateur pendant un nombre limité de séances, sur la recherche d'arrangements permettant de dépasser leurs problématique et d'organiser de nouvelles relations, notamment concernant les enfants.

Le médiateur familial, diplômé d'état, offre un espace de dialogue, d'écoute, de respect mutuel et de concertation. Il respecte des principes déontologiques (confidentialité, impartialité..)

Les personnes concernées sont mariées ou vivant en concubinage envisageant un divorce ou une séparation, déjà divorcées ou séparées, les jeunes adultes en conflit avec leurs parents, les grands parents qui ne voient plus leurs petits-enfants, les adultes en désaccord au sujet d'un parent âgé ou d'une succession.

**Pour toute information vous pouvez téléphoner au :**

03 88 25 50 64 - Association RESCIF

Horaires : vendredi - les semaines paires de 8h30 à 17h uniquement sur rdv

**Plus de renseignements sur [www.sauer-pechelbronn.fr](http://www.sauer-pechelbronn.fr)**

## Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP).

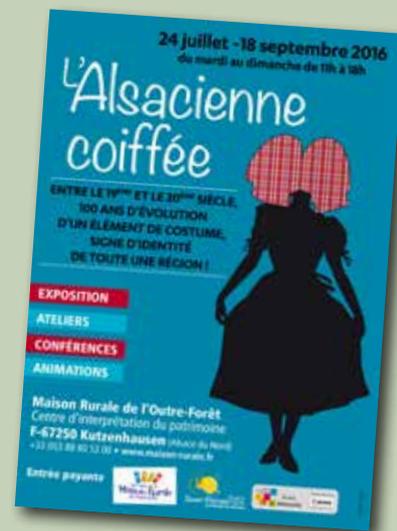
Selon la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, tout propriétaire ou gestionnaire d'un établissement recevant du public est tenu de faire réaliser les travaux de mise en accessibilité sous trois ans maximum, selon un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP). Ainsi, à partir de 2016, la communauté de communes rend ses bâtiments conformes aux normes handicap selon un programme de travaux étalé sur 3 ans. Cette mise en accessibilité concerne 6 établissements (gymnase intercommunal à Woerth, La poste à Merkwiler, maison des services et des associations à Durrenbach, halte garderie à Morsbronn, sites périscolaires et site du Fleckenstein) pour un montant total de 75 500€ HT. Les travaux sont terminés à la poste de Merkwiler et débuteront au deuxième semestre 2016 à la maison des services et des associations à Durrenbach.



## A la Maison Rurale de l'Outre-Forêt

**L'Alsacienne coiffée**  
**Du 24 juillet au 18 septembre 2016**  
**Du mardi au dimanche**  
**de 11h à 18h**

Cette exposition, consacrée à la représentation de la coiffe alsacienne dans l'iconographie, tente d'expliquer les raisons qui ont fait de ce grand nœud un signe d'identité connu au-delà de nos frontières. Elle présente des supports, du milieu du 19<sup>e</sup> au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, aussi variés que des affiches ou objets publicitaires, des cartes postales, des souvenirs, des poupées, des photos de mariage ou de classe, sans oublier des services de table...



### Des animations viennent compléter la visite de l'exposition :

- Dimanche 24 juillet à 16h : visite commentée de l'exposition.
- Dimanche 31 juillet à 16h : présentation de la coiffe alsacienne par Jean-Luc Neth, spécialiste du costume régional, et démonstration de nouage du nœud.
- Dimanche 7 août de 11h à 18h : les illustrateurs dessinent l'Alsace et son Alsacienne.
- Dimanche 14 août à 16h : «L'Alsacienne selon Hansi», conférence de Marc Elchinger, céramiste à Soufflenheim et « couturier de la terre ».
- Dimanche 21 août de 11h à 18h : ateliers et dégustations de recettes alsaciennes.
- Dimanche 28 août de 11h à 18h : ateliers de papier découpé, aussi appelé Canivet, sur le thème de la silhouette de l'Alsacienne, par Cathy et PascalThévenin (atelier payant en supplément pour les adultes – gratuit pour les enfants).

**Infos : [www.maison-rurale.fr](http://www.maison-rurale.fr)**  
**Maison Rurale de l'Outre-Forêt**  
**1 place de l'église - 67250 KUTZENHAUSEN**  
**+33 (0)3 88 80 53 00**  
**[maison.rurale@musees-vosges-nord.org](mailto:maison.rurale@musees-vosges-nord.org)**

## Ordures ménagères : Identification de votre poubelle à ordures ménagères résiduelles

Rappel : votre poubelle «brune» des ordures ménagères résiduelles soit ramassée par les camions de collecte, il faut qu'elle soit identifiée. Comment savoir si c'est le cas ? Un autocollant avec votre adresse, un code barre avec un numéro à 6 chiffres et le logo «Grenelle de l'environnement, entrons dans le monde d'après» est apposé côté poignée.

### Si ce n'est pas le cas, vous pouvez :

- Gratuitement apporter à nos agents votre poubelle à l'ancien site Star'Auto, route de Woerth à Lembach, sur rendez-vous les mercredis entre 13h et 16h
- Faire identifier votre poubelle à domicile, moyennant un forfait de 26,90€.

### Contactez nos services pour prendre rendez-vous :

**03 88 90 77 60 – [info@sauer-pechelbronn.fr](mailto:info@sauer-pechelbronn.fr)**

### Nouveau :

- Vous déménagez, vous emménagez sur notre territoire, la composition de votre foyer a changé ? Pour nous faire part d'un changement de votre situation, merci d'utiliser le formulaire téléchargeable sur notre site internet ou disponible en mairie.
- Vous avez d'autres questions sur les ordures ménagères ? Consultez le FAQ de notre site internet
- Vous souhaitez vous débarrasser de votre bac usagé ? Nous vous proposons de le reprendre gratuitement, à condition qu'il nous soit apporté nettoyé. Vous pouvez nous le déposer lors des permanences à l'ancien site Star'Auto les mercredis après-midi.

## ANNONCES

**Vous recherchez un logement à faible consommation énergétique ?**

**Vous recherchez un local d'activité adaptable à vos besoins ?**

**La communauté de communes Sauer-Pechelbronn met en location-vente à Preuschedorf (67250)**

Maison T5 de 100m<sup>2</sup> et un local d'activité brut de 100m<sup>2</sup>  
Contact : 03 88 90 77 60

**La communauté de communes Sauer-Pechelbronn propose :**

- Vente de terrains à bâtir en zones d'activités à Woerth, à Eschbach et à Lembach
- Location de bureaux et locaux d'activités à l'hôtel d'entreprises de la Sauer à Eschbach
- Location à Woerth d'ateliers, box et emplacements couverts pour véhicules, camping-cars, caravanes, ...

Pour vous accompagner, contactez Jean-Baptiste KERN  
au 03 88 90 77 69 - Mail : [jean-baptiste.kern@sauer-pechelbronn.fr](mailto:jean-baptiste.kern@sauer-pechelbronn.fr)

## Les professionnels de la PAC vous disent

« MERCI ! » ...

Vous avez été plus de 2300 visiteurs à venir nous rencontrer lors de notre salon du printemps. La Fédération des Professionnels Artisans et Commerçants (PAC) de la Sauer-Pechelbronn met un point d'honneur à préparer avec beaucoup de soin ce grand rendez-vous annuel qui s'inscrit désormais dans le paysage local de notre territoire. La fréquentation de plus en plus nombreuse du public nous booste, nous encourage à poursuivre nos efforts ! Cette année, l'accent était mis sur les métiers du bâtiment et vous avez pu constater que toute la palette des métiers était représentée depuis les constructeurs jusqu'aux pros de l'aménagement extérieur. La communauté de communes Sauer-Pechelbronn avec le service Espace Info Energie et le Conseil Départemental du Bas-Rhin avaient été invités pour expliquer les nombreuses aides proposées. D'autres professionnels de l'automobile étaient venus vous présenter leurs nouvelles gammes de voitures. Une auto-école était également présente. Instituts de beauté

et autre boutique de prêt-à-porter et bijoux vous ont présenté leurs gammes de produits et leur savoir-faire pour être encore plus en beauté à l'approche de la belle saison. De nombreux prestataires de service dans l'assurance, l'épargne, le financement et la gestion du patrimoine, la communication web et la création de sites internet, les sociétés de services à la personne, l'animation (location de structures gonflables, prestations de sonorisation, location de matériel pour toutes vos fêtes) tenaient également des stands.

Enfin, vous avez été très nombreux à apprécier les démonstrations et les dégustations de nos chefs. Les restaurateurs et autres «façonneurs» de tartes flambées ont été pris d'assaut durant les 2 jours du salon !

**Renseignements : Isabelle Zitzmann 03 88 90 77 82 ou [izitzmann@federationpac.fr](mailto:izitzmann@federationpac.fr)**

# Enfants

pour nos enfants

## DES CHANGEMENTS AU SERVICE ANIMATION ENFANCE JEUNESSE



### L'équipe d'animation se renforce

**Barbara Weiss** a rejoint l'équipe au courant du mois de mai. Elle est chargée de l'animation enfance.

**Tania Sorgius** devient coordinatrice des animations enfance et directrice des périscolaires. Elle remplacera, à compter de septembre 2016, Patricia Picot-Ball qui a fait valoir ses droits à la retraite.

### Du changement au relais parents-assistants maternels

A compter du 1er septembre 2016, le relais parents-assistants-maternels sera animé par **Julie DINGELDEIN**. Anne-Muriel Laxenaire, animatrice du relais depuis mai 2009, a décidé de nous quitter pour de nouvelles aventures professionnelles.

Un grand merci à Patricia et Anne-Muriel pour le travail effectué au service de notre territoire.

## ACTIVITÉS DURANT LES VACANCES D'ÉTÉ

Il reste quelques places aux activités de cet été.  
Alors n'hésitez plus pour inscrire vos enfants !

## INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2016 :

### Halte garderie :

Des places sont encore disponibles à partir de septembre 2016. Pour toute demande d'inscription ou pour tous renseignements, n'hésitez pas à prendre contact dès maintenant avec :

Nadine SCHUSTER

42, rue principale - 67360 MORSBRONN-LES-BAINS

Tél : 03 88 05 70 70

Courriel : [ma.morsbronn@asabr.com](mailto:ma.morsbronn@asabr.com)

### Périscolaires :

Les bulletins d'inscriptions aux différents périscolaires du territoire sont disponibles en ligne sur [animation.sauer-pechelbronn.fr](http://animation.sauer-pechelbronn.fr), dans les périscolaires, en mairie ou à la communauté de communes.

### Pour tout renseignement :

[animation.sauer-pechelbronn.fr](http://animation.sauer-pechelbronn.fr)

Tania SORGIUS - Tél : 03 88 90 77 71

Courriel : [direction.perisco@sauer-pechelbronn.fr](mailto:direction.perisco@sauer-pechelbronn.fr)

## VENDREDIS FESTIFS

### Le 22 juillet à Durrenbach

au stade de foot : tournois de foot et structures gonflables

### Le 12 août au Fleckenstein :

spectacle des enfants et ballade contée

### Le 26 août à Durrenbach

au relais de l'amitié : spectacle.

## LE PROJET DE LA RÉSIDENCE SÉNIORS AVANCE BIEN



### S'inscrivant dans un projet de réhabilitation du centre de Woerth, ce projet prévoit :

- Au 1 Grand'Rue, l'aménagement de 9 logements
- Au 80 Grand'Rue, l'aménagement au rez de chaussée d'un local tertiaire de 240m<sup>2</sup> et en étage de 10 logements adaptés aux séniors.

### LES AVANCÉES DU CHANTIER

#### • Au 80 Grand rue :

La partie invisible de l'«iceberg» vient d'être achevée. La nouvelle résidence repose sur de solides fondations réalisées par un système de pieux en profondeur. Les adaptations de têtes de pieux sont désormais réalisées et la dalle du rez-de-chaussée sera prochainement coulée.

#### • Au 1 Grand rue :

L'enveloppe de la maison à colombage est sauvegardée afin de préserver la valeur patrimoniale de ce bâtiment remarquable au cœur de Woerth.

A l'intérieur, la plupart des poutres et planchers en bois ont été diagnostiqués trop vétustes. Ils ont dû être déposés et remplacés par une nouvelle structure saine et stable qui consolidera l'ensemble du bâtiment.

#### • La location de l'espace tertiaire

Au 80 Grand rue, un espace de 240m<sup>2</sup> de plain-pied offre toutes les facilités pour l'aménagement de locaux tertiaires.

Ainsi, de nombreuses entités se sont montrées intéressées par cet espace, notamment dans le domaine du paramédical.

C'est donc à la maison de santé de Woerth que l'espace a été attribué pour l'accueil de nouveaux professionnels (infirmiers, sages-femmes, orthophonistes, podologue, ostéopathe, ...).

La création de ce nouvel espace de santé complètera l'extension de la maison de santé, rue des Aulnes et confortera une présence médicale à Woerth.

# Rappelle

on vous rappelle, explique

### UN PROJET PRÉCURSEUR

L'OPUS a été chargé par la communauté de communes de gérer la location des logements. En parallèle de la gestion des logements, un travail est mené avec les associations locales pour créer un programme d'animations en direction des séniors qui sera dans un 1er temps expérimenté sur Woerth, puis généralisé sur tout le territoire.

**Vous êtes intéressé par la location d'un logement sénior ? La mise en location débutera en 2017.**

**Si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la communauté de communes Sauer-Pechelbronn au 03 88 90 77 60.**



**APRÈS 7 ANS D'EXPLOITATION, LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE LA MAISON DES SERVICES ET DES ASSOCIATIONS EST AU MEILLEUR DE SA FORME !**



Grâce à ses 30,24 kWc de puissance répartis sur 215 m<sup>2</sup> de toiture, au 1er janvier 2016 elle a déjà produit 193 655 kWh électriques en 7 ans, soit un tiers de la consommation du bâtiment. C'est 4% de plus que ce qui était attendu.

Cette production couvrirait la consommation de 9 foyers\* ou permettrait de faire 44 fois le tour de la Terre en voiture électrique\*\*.

Sur le rythme des 112 904€ déjà revendus au réseau, l'installation sera rentabilisée dans 2 ans, soit 1 an plus tôt que prévu ! Elle représentera ensuite une ressource de revenus non négligeable pour la communauté de communes.

\* Pour une consommation annuelle d'un foyer, hors chauffage, de 3000 kWh/an.

\*\* Pour 11 kWh aux 100 km.

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAUER-PECHELBRONN, TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

**Jeudi 12 mai 2016, la communauté de communes Sauer-Pechelbronn a été désignée par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer comme territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique et a ainsi obtenu le label Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEP-CV).**

**La collectivité s'est engagée depuis de longues années à réduire les besoins en énergie, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Ce label vient ainsi récompenser le travail et la politique mise en œuvre.**

### **Une première aide de 500 000€ :**

Grâce à cela, la communauté de communes peut bénéficier d'un appui financier. Concrètement, le territoire recevra 500 000 euros pour les actions mises en œuvre. 4 projets seront ainsi financés : les itinéraires cyclables entre Lembach et le lieu-dit Tannenbrück, entre la RD27 et Gunstett et la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne gare à côté du syndicat des eaux de Woerth. Ce financement permettra également de compléter le dispositif d'aide à la rénovation du patrimoine par une aide «énergie». Enfin, l'appui du ministère permettra la mise en place d'un accompagnement pour le développement d'une offre commerciale «maison passive bois local» dans le cadre du projet du Bat'innovant à Preusdorf.

### **Une enveloppe supplémentaire de 550 000€ :**

Le ministère a validé dernièrement une enveloppe supplémentaire pour les territoires labellisés. Cet avenant complémentaire permettra à la communauté de communes d'obtenir plus de 550 000€ d'aides supplémentaires pour le financement d'actions (itinéraires cyclables, démarche zéro-phyto,...)

### **Un territoire à énergie positive, qu'est ce que c'est ?**

Un territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEP-CV) est un territoire d'excellence de la transition énergétique et



écologique. La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.

### **Six domaines d'action sont prioritaires dans ces territoires :**

- **La réduction de la consommation d'énergie :** par notamment des travaux d'isolation des bâtiments publics,...
- **La diminution des pollutions et le développement des transports propres :** par l'achat de voitures électriques, le développement des transports doux et du covoiturage...
- **Le développement des énergies renouvelables**
- **La préservation de la biodiversité :** par la suppression des pesticides pour l'entretien des jardins publics
- **La lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets :** avec diffusion des circuits courts....
- **L'éducation à l'environnement :** en favorisant la sensibilisation dans les écoles, l'information des habitants...

Aujourd'hui, plus de 400 territoires dans toute la France qui sont lauréats du label Territoire à énergie positive dont le Pays d'Alsace du Nord.